



مَنْظَرُ الصِّحَّةِ الْعَالَمِيَّةِ

المقررات الإجرائية
DÉCISIONS

COMITÉ RÉGIONAL DE LA
MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Octobre 2013

Soixantième session

DÉCISION N° 1 ÉLECTION DU BUREAU

Le Comité régional a procédé à l'élection du Bureau comme suit :

Président : S.E. Dr Ahmed Al Saidi (Oman)
Premier Vice-président : S.E. Dr Seyed Hassan Ghazizadeh Hashemi (République islamique d'Iran)
Second Vice-président : S.E. Dr Ahmed Qassim Al-Ansi (Yémen)

S.E. le Dr Badereddin Annajar (Libye) a été élu Président des Discussions techniques.

Sur la suggestion du Président du Comité régional, le Comité a décidé que le Comité de rédaction se composerait des membres suivants :

- Dr Mariam Al Jalahma (Bahreïn)
- Dr Bijan Sadrizadeh (République islamique d'Iran)
- Dr Qais Saleh Al Doweiry (Koweït)
- M. Jilali Hazim (Maroc)
- Dr Saïd bin Hareb Al-Lamki (Oman)
- Dr Mohamed Yahya Saeedi (Arabie saoudite)
- Dr Emad Ezzat (Égypte)
- Dr Samir Ben Yahmed (Bureau régional de la Méditerranée orientale)
- M. Raul Thomas (Bureau régional de la Méditerranée orientale)
- Dr Jaouad Mahjour (Bureau régional de la Méditerranée orientale)
- Dr Sameen Siddiqi (Bureau régional de la Méditerranée orientale)
- Mme Jane Nicholson (Bureau régional de la Méditerranée orientale)

DÉCISION N° 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Comité régional a adopté l'ordre du jour de sa soixantième session, après y avoir ajouté un point concernant la poliomyélite.

DÉCISION N° 3 COMISSION DE VÉRIFICATION DE POUVOIRS

Conformément au règlement intérieur du Comité régional de l’OMS pour la Méditerranée orientale, la Commission de vérification des pouvoirs, composée des membres du bureau du Comité, s’est réunie le 29 octobre 2013 et a passé en revue les pouvoirs soumis par les États Membres. Sur la base du rapport du Président de la Commission de vérification des pouvoirs, le Comité régional a reconnu la validité des pouvoirs soumis par les délégations suivantes : Afghanistan, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iran (République arabe d’), Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Pakistan, Palestine, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie et Yémen.

DÉCISION N° 4 ATTRIBUTION DU PRIX DE L’ÉTAT DU KOWEÏT POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER, LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES ET LE DIABÈTE DANS LA RÉGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Le Comité régional a décidé d’attribuer le Prix de l’État du Koweït pour la lutte contre le Cancer, les Maladies cardio-vasculaires et le Diabète dans la Région de la Méditerranée orientale au Dr Khaled Al Saleh (Koweït), sur la base de la recommandation du Comité de la Fondation du Prix de l’État du Koweït pour la Lutte contre le Cancer, les Maladies cardio-vasculaires et le Diabète dans la Région de la Méditerranée orientale. La remise du prix au lauréat sélectionné se fera pendant la soixante et unième session du Comité régional en 2014.

DÉCISION N° 5 ATTRIBUTION DU PRIX POUR LA RECHERCHE SUR LE SYNDROME DE DOWN

Le Comité régional, sur la base de la recommandation du Comité de la Fondation du Prix de la Recherche sur le Syndrome de Down, a décidé de ne pas attribuer le prix cette année, et d’appeler à candidatures pour 2014, bien que les candidatures pour le prix de la Recherche sur le Syndrome de Down soient normalement sollicitées une année sur deux.

DÉCISION N°6 EXTINCTION DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ RÉGIONAL

Le Comité régional, ayant pris note des décisions du Conseil exécutif sur les réformes de la gouvernance contenues dans les documents EB135/2 ADD.6 et A66/4 et ayant examiné le rapport du secrétariat (EM/RC60/INF.DOC.8), a décidé de mettre en place un sous-comité ad hoc du Comité régional, avec l’appui de secrétariat, pour passer en revue les précédentes résolutions du Comité et faire des recommandations en ce qui concerne les résolutions qui devraient éliminées. Le sous-comité, guidé par les travaux préparatoires entrepris par le secrétariat, soumettra ses recommandations à la soixante et unième session du Comité régional pour approbation.

DÉCISION N°7 LIEU ET PLACE DE LA SESSION FUTURE DU COMITÉ RÉGIONAL

Le Comité régional a décidé de tenir sa soixante et unième session à Tunis (Tunisie) du 19 au 22 octobre 2014.